

## Communiqué de presse

(p.1/2)

24 mai 2013 N° 16 – 2013

## Départ de Jean-Charles Simon

Jean-Charles Simon, Chef économiste et Directeur des affaires publiques et de la communication de SCOR depuis juillet 2010, a décidé de se consacrer à un projet entrepreneurial dans des secteurs d'activité qu'il connaît de longue date. Il cessera donc ses fonctions au sein du Groupe à partir du 3 juin 2013.

Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR, déclare : « Je tiens à remercier Jean-Charles pour sa contribution au développement du Groupe au cours des trois dernières années. Il a permis d'approfondir notre connaissance de l'environnement économique dans lequel le Groupe évolue au niveau mondial. Tout au long de la mise en œuvre du plan Strong Momentum, Jean-Charles a également contribué à renforcer encore davantage la réputation du Groupe en tant que réassureur global de tout premier plan. Je lui souhaite, ainsi que toute l'équipe de management de SCOR, plein succès dans la réalisation de son projet entrepreneurial ».

\* \*

Jean-Charles Simon, 42 ans, est diplômé de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE) et de l'Institut d'études politiques de Paris (IEP Paris). Il a été trader de produits dérivés actions chez Dresdner Kleinwort Benson à Paris et à Londres (1997-1998), Directeur des études du Rassemblement pour la République (RPR, 1998-1999), conseiller du Président puis Directeur des affaires publiques de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) de 1999 à 2003, Directeur de l'Association française des entreprises privées (Afep) de 2004 à 2008 et Directeur général délégué du Mouvement des entreprises de France (Medef, 2008-2010). Il est par ailleurs administrateur indépendant du groupe Hi-Media depuis 2005.



## Communiqué de presse

(p.2/2)

24 mai 2013 N° 16 – 2013

## Enoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des évènements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 6 mars 2013 sous le numéro D.13-0106 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.